

les rives de l'



la lettre trisannuelle de l'Institut de recherche et d'information sur le volontariat
www.iriv.net numéro 15 - Janvier 2009 - Pardon



(c) iriv, *Médaille*, Paris, 2009

L'équipe des *rives de l'iriv* vous présente ses meilleurs vœux pour cette nouvelle année 2009. Pour la première fois depuis le lancement de notre Lettre, en septembre 2004, notre ami Régis de Saint Rémy n'a pas pu rédiger sa rive spirituelle. Toutes nos pensées et notre affection l'accompagnent dans sa convalescence. Nous attendons avec impatience les rives de mai pour que notre équipe soit à nouveau réunie. Ce numéro invite à approfondir la notion de *pardon*. La *rive éditoriale* se demande comment les victimes peuvent pardonner à leurs bourreaux. La *rive académique* montre l'importance du lien entre pardonneur et pardonné. La *rive éthique* invite à une réflexion sur le pardon des offenses. La *rive et dérives* évoque les limites du pardon. La *rive de Bulgarie* analyse les rapports complexes entre les élites bulgares et l'ancien régime communiste.

rives

- *rive éditoriale* Bénédicte Halba **Pardon et rédemption**
- *rive académique* Eve-Marie Halba **Don et pardon**
- *rive éthique* Luc Schneider **Pardon, fragilité et charité**
- *rive et dérives* Madeleine Marchi **Pardonnable et impardonnable**
- *rive de Bulgarie* Anna Krasteva **Pardoner mais ne pas oublier**
- *Actualités de l'Iriv* de septembre à décembre 2008

Directrice de la publication : Dr Bénédicte Halba, présidente de l'IRIV

Rédactrice en chef : Dr Eve-Marie Halba, secrétaire générale de l'IRIV

les rives sont accessibles sur : <http://www.benevolat.net> ou <http://rivesdeliriv.blogspot.fr/>
contact : iriv.info@noos.fr

rive éditoriale

Dr Bénédicte Halba, présidente de l'iriv

Pardon et rédemption

Le vingtième siècle a commencé par le génocide d'un million d'Arméniens sous l'Empire Ottoman, en 1915-1916. Pendant la Seconde Guerre Mondiale, le régime nazi a organisé l'extermination de six millions de Juifs (1). Le siècle s'est terminé par le massacre, en 1994, au Rwanda de près d'un million de Tutsis tués par les Hutus (2).

Bertholt Brecht écrivait de manière prémonitoire en 1938 : « il est encore fécond le ventre d'où a surgi la bête immonde » (3). La signature de la Convention sur la prévention et la répression du génocide en 1948 (4) n'a pas empêché d'autres massacres en Europe. Lors de la désintégration de l'ex-Yougoslavie, dans les années 1990, le projet de Grande Serbie a mis en œuvre un « nettoyage ethnique » contre la communauté musulmane.

Si une amnésie collective est pratiquée par la République turque sur le génocide arménien, le procès de Nuremberg (5) a précisé la notion de crime contre l'humanité (6). La Cour pénale internationale, créée en 1998 à La Haye, après la guerre des Balkans, a pour mission de juger les « crimes les plus graves ayant une portée internationale » (7).

La reconnaissance officielle des crimes commis est nécessaire pour que les victimes puissent pardonner surtout quand les communautés doivent continuer de vivre ensemble. Rappelons aussi le rôle joué par les « Justes » qui ont choisi de s'opposer au comportement criminel prôné, dans des périodes troublées, sous des régimes d'exception, par leur communauté ou l'institution à laquelle ils appartenaient (armée, police, justice...).

Une équipe de chercheurs du Centre d'études et de recherche internationale (CERI) de Sciences Po (8) a consacré une analyse à ces « Justes » qu'ils appellent « sauveteurs ». Selon Claire Andrieu, « c'est probablement la notion du risque qui réunit le plus grand nombre de sauveteurs, avec l'appréhension qu'elle engendre et qu'ils ont surmontée par des comportements variés allant de l'intéressement au désintéressement et au sacrifice ». Pour Jacques Sémelin, ces « sauveteurs » possèdent un trait essentiel « celui d'être animé par des valeurs morales et, de ce fait, d'être ouvert à l'autre, de posséder en somme une disposition altruiste fondamentale ».

Cet altruisme, cette ouverture à l'autre, sont les principales qualités qui animent les bénévoles des associations qui œuvrent ensemble pour la reconstruction au Rwanda ou dans les pays des Balkans. Des hommes et des femmes issus des communautés de « victimes » et de « bourreaux » construisent un avenir commun. Ils ont partagé un passé douloureux mais ont décidé de passer outre leurs épreuves. Ils n'oublient pas. Les « victimes » ont décidé de pardonner ; les « bourreaux » ont accepté la main tendue. Ils savent qu'une action commune, un projet à défendre, sont les seuls chemins de la rédemption.

Quatre intellectuels turcs ont récemment lancé une pétition sur Internet pour « demander pardon » à leurs « frères et sœurs arméniens ». Une conférence organisée en 2005 à Istanbul a reconnu leur martyre. Des initiatives individuelles permettent aux mentalités d'évoluer. Si l'intervention des Etats est importante, la société civile, et plus particulièrement les associations, ont un rôle essentiel à jouer pour la réconciliation entre les peuples et les communautés.

Il faut du courage pour demander pardon. Un engagement dans un projet associatif peut être la première étape d'une démarche plus personnelle. Il est parfois plus facile de s'adresser à un groupe qu'à une personne en particulier. Seuls les actes permettent de rendre tangible le pardon : les victimes et leurs bourreaux qui travaillent ensemble, côte à côte, pour construire un avenir commun, ouvrent la voie de la rédemption.

- (1) chiffre présenté lors du procès de Nuremberg in Pierre Vidal-Naquet, *Les Assassins de la mémoire*, éd. La Découverte, 2005
- (2) 800 000 après recensement selon l'ONU et l'OUA, <http://www.un.org/french/peace/rwanda.pdf>
- (3) Bertolt Brecht, *Grand-peur et misère du Troisième Reich (Furcht und Elend des Dritten Reiches)*, 1938 ; édité par L'Arche Editeur, Paris, 1997.
- (4) adoptée au Palais de Chaillot le 9 décembre 1948
- (5) 1945-1946, Les travaux du tribunal militaire international sont accessibles sur le site de l'Université de Yale (Etats-Unis) : http://avalon.law.yale.edu/subject_menus/imt.asp
- (6) Hannah Arendt distingue crimes contre la paix, crimes de guerre et crimes contre l'humanité in *Les Origines du totalitarisme (The Origins of Totalitarianism)*, 3 volumes (*Antisemitism, Imperialism, Totalitarianism*), 1951 ; édité au Seuil, Paris, 1995.
- (7) site de la Cour pénale internationale : <http://www.icc-cpi.int/home.html&l=fr>
- (8) Sémelin J. ; Andrieu C., Gensburger S., *La Résistance aux génocides : de la pluralité des actes de sauvetage*, Presses de Sciences Po, Paris, 2008.

Si vous souhaitez réagir à cet article : info@iriv.net

rive académique

Dr Eve-Marie Halba, secrétaire générale de l'iriv

Don et pardon

Le pardon résulte d'un cheminement personnel très fort et quasi surnaturel. Il s'agit d'annihiler la haine qui animait deux êtres ou deux peuples. Ce bouleversement émotionnel est souvent accompagné de larmes et de cris, il prend place dans un rituel qui donne un sens irréversible à cet effacement du ressentiment. Cet oubli permet au passé douloureux d'être remplacé par un présent apaisé.

Alfred de Musset l'avait admirablement mis en vers dans *Nuits d'Octobre* (1)

*Si l'effort est trop grand pour la faiblesse humaine
De pardonner les maux qui nous viennent d'autrui,
Épargne-toi du moins le tourment de la haine;
A défaut du pardon, laisse venir l'oubli.*

Pardon est issu de *pardonner* et conserve de son origine verbale la force du mouvement qu'il suppose. En effet, demander pardon fait de la parole un acte, c'est ce que les grammairiens appellent la parole performative. Le lien entre interlocuteurs est un chemin parcouru pour celui qui implore mais surtout pour celui qui accepte cette prière : le pardon exige cette double relation. C'est la force illocutoire du langage. Si l'offensé refuse ce pardon, les mots seront restés vains.

Rappelons-nous la scène finale entre Hugolin et Manon des sources dans le chef d'œuvre de Marcel Pagnol (2). La belle ne peut accorder son pardon à celui qui ruina sa vie en obstruant la source du domaine paternel mais elle fera preuve de mansuétude envers les villageois en rétablissant l'eau de leur fontaine. La métaphore de l'eau est intéressante : le pardon permet de rétablir la fluidité des échanges qu'une offense avait rompue. La vie de Manon doit suivre son cours comme cette eau, source de conflit et de réconciliation.

Juridiquement, le pardon est la rémission d'une faute commise envers la société. On l'appelle grâce, amnistie et ce ne peut être que le fait de la libéralité exceptionnelle de l'autorité. Elle permet en effet au criminel d'effacer un passé gênant : cette amnésie sociale offre au pardonné de reprendre une vie normale. Au Moyen Age, les bannis écrivaient des lettres de rémission pour obtenir cette grâce spéciale. Son obtention assurait aux heureux pardonnés de pouvoir à nouveau vivre sans se cacher.

Sur un plan religieux, le pardon est un temps fort de la liturgie. Chez les catholiques, la prière du Notre Père terminant toute célébration rappelle la réciprocité du pardon : « Pardonne-nous nos offenses comme nous pardonnons aussi à ceux qui nous ont offensés. »

Le Grand Pardon de la religion juive est l'un des moments les plus importants de l'année : le Yom Kippour ou fête de l'expiation qui suit la fête de Roch Hachana (3).

Dans la chanson de geste Renaut de Montauban (4), les aspects religieux et juridiques se mêlent dans la résolution du conflit opposant les quatre frères bannis à Charlemagne. L'empereur accorde, après de multiples refus, le pardon à Renaut qui avait tué son neveu. La pression des douze pairs, le sacrifice du cheval magique Bayard et les incessantes demandes du héros auront eu raison de l'opiniâtreté impériale. Une cérémonie religieuse ritualise le pardon du criminel : le repentir devra effectuer un pèlerinage expiatoire à Jérusalem. La séparation des quatre frères révèle que le pardon est aussi une certaine forme de mort.

Don, pardon et bénévolat les mots se croisent et s'éclairent. Le lien renforcé, l'oubli et le chemin vers l'autre sont des points communs évidents. L'entrée dans une association a quelque chose du rite : le don offert par le bénévole n'a de sens que si le monde associatif le reçoit. C'est l'un des grands mystères de l'engagement : le lien très fort qui se tisse ou non, la liberté de chacun pour faire route ensemble. On reproche parfois au bénévole d'être un papillon qui peut butiner plusieurs associations, mais il contribue à la floraison de ces dons. Le par-don montre le chemin de la réussite de ce lien : il faut donner et recevoir, oublier et vivre le moment présent.

(1) Alfred de Musset, *Nuits d'octobre*, 1837

(2) Marcel Pagnol, *Manon des Sources*, film français, 1953.

(3) *Roch Hachana* ouvre l'année, le *Yom Kippour* marque dix jours de pénitence après cette fête.

(4) cette épopée est évoquée dans *les rives de septembre 2004 – numéro 1*.

Si vous souhaitez réagir à cet article : info@iriv.net

rive éthique

Luc Schneider, docteur en philosophie

Pardon, fragilité et charité

Le pardon est la rémission d'une faute ou d'une offense, selon la définition du Larousse. Pardonner, c'est faire grâce de quelque chose, notamment d'une dette ou d'une peine. L'usage lexical suggère donc qu'en commettant une faute, on cause un dommage, qui a pour conséquence morale l'obligation d'une réparation proportionnelle au tort fait. Il est présupposé que le dommage causé à une autre personne est préjudiciable à l'intégrité de son corps, de son âme ou de ses droits moraux.

Pour qu'une personne puisse être lésée, il faut qu'elle soit, dans une certaine mesure, physiquement ou moralement vulnérable, et, donc périssable ou mortelle. En effet, comment léser un être omnipotent et infini ?

Le pardon serait le propre de l'homme constamment exposé à la souffrance et à la mort. A première vue, il serait donc entièrement humain, plus précisément interhumain. C'est la fragilité du prochain qui nécessite l'attention et le soin, et qui fonde l'obligation de réparer toute atteinte à son intégrité physique et morale. L'égoïsme n'est en fait que l'oubli de cette fragilité, car seul un être conscient de sa vulnérabilité peut se rendre compte de la faiblesse d'autrui.

Prendre soin de l'autre dans sa fragilité, c'est l'essence de la charité qui répare les dommages que les hommes commettent les uns envers les autres par leur ignorance ou leur aveuglement volontaire ou involontaire. La charité permet de pardonner à autrui ses offenses, anticipant ainsi leur réparation en les annulant. Elle n'occulte pas les défauts de l'autre, mais elle ne les voit pas.

On affirme souvent que la charité n'est possible que par l'oubli de soi-même, et même que les deux mots signifient la même chose. Rien n'est moins vrai : au contraire, la charité présuppose la prise de conscience de sa propre personne dans toute sa fragilité, le fait de se mettre soi-même à sa juste place. Or, selon le philosophe Thomas Nagel, *cette prise de conscience se réalise par le dépassement d'un point de vue subjectif et individuel en faveur d'une perspective objective et supra-individuelle. C'est cet auto-dépassement qui caractérise la conscience morale. En effet, la conscience morale est la conscience de soi-même qui dépasse le point de vue égo-centrique.*

La conscience morale se réalise dans la charité, par laquelle s'opèrent le pardon et la réparation. Cette réparation est l'essence même du soin porté à l'autre, c'est à dire du « bien vouloir à l'autre », qui devrait être à la source de cette démarche. Ne serait-ce pas d'ailleurs l'étymologie du mot *bénévolat* ?

Si vous souhaitez réagir à cet article info@iriv.net

Rive et dérives

Madeleine Marchi, docteur en littérature médiévale

Pardonnable et impardonnable

La notion de pardon est sans doute l'une des plus complexes et des plus délicates dans la mesure où elle mêle le religieux, le politique et l'humain. Elle suscite à la fois le rationnel et l'émotionnel si radicalement opposés.

Il est impossible d'évoquer le problème du pardon dans un monde de plus en plus matérialiste en niant les connotations religieuses qui en fondent le concept. A la loi simpliste (et finalement reposante) du talion édictée par la Bible, l'Évangile substitue une nouvelle notion beaucoup plus dérangeante. Le Christ pardonne à ses bourreaux (« Père, pardonne-leur, ils ne savent pas ce qu'ils font »), refuse la vengeance (« si on te frappe sur la joue droite, tends la joue gauche ») et place l'homme face à ses propres limites (« Que celui qui est sans péché lui jette la première pierre »).

Le pardon est l'un des piliers de la religion chrétienne avec l'amour du prochain dont il est le corollaire. Le sacrement de confession institutionnalise en quelque sorte le pardon, implique le repentir du pécheur, la prise de conscience de ses fautes, le désir de les exprimer et de changer de conduite. La notion, même de « péché » montre bien que la faute commise est dirigée avant tout contre Dieu et que c'est lui qui détient le pouvoir de pardonner et non les hommes. Évidemment, les croisades, les guerres de religion, l'Inquisition laissent rêveur et l'on s'interroge sur la coexistence de cette notion essentielle de pardon avec cette intolérance généralisée.

Transposée dans un monde laïque, la notion de pardon nous concerne tous sur un plan politique depuis l'apparition de ce concept nouveau de « crime contre l'humanité ». Comment pardonner l'impardonnable ? La nécessité de punir demeure mais la nécessité d'avancer et de dépasser rivalité et clivages se révèle tout aussi impérieuse. Elle implique le pardon pour que l'ennemi d'hier puisse devenir l'ami de demain. Tenté d'admettre cela, on risque de s'enliser dans une rancœur interminable au nom d'une haine atavique sans savoir réellement pour qui ou pour quoi l'on se bat. La difficulté en politique réside dans l'équilibre puisqu'il faut à la fois punir la faute, s'ouvrir à l'avenir sans nier le devoir de mémoire. De ce fait, le pardon n'implique pas l'oubli, la faute doit servir de leçon à tous pour l'avenir. C'est à ce miracle que parvient Primo Lévi dans un bouleversant *Si c'est un homme* (1) mais l'on voit combien cela peut s'avérer difficile.

C'est sur le plan strictement humain enfin que le pardon se révèle complexe. Que l'on soit chrétien ou non, le pardon est l'attitude morale la plus noble et la plus bénéfique pour tous. En effet le refus de pardonner abaisse, avilit : « lorsque notre haine est trop vive, elle nous met au-dessous de ceux que nous haïssons » disait la Rochefoucauld. En pardonnant, l'homme se montre différent, supérieur à son agresseur, il se libère d'une spirale de violence stérile et destructrice et se donne la possibilité d'avancer. Quant à celui qui reçoit ce pardon, il

bénéficie lui aussi d'un renouveau de confiance qui ne le cantonne pas à un rôle négatif mais au contraire lui offre tous les possibles. Des esprits chagrins peuvent voir dans le pardon une manifestation d'orgueil ou au contraire une preuve de faiblesse, voire d'indifférence, tout acte humain est toujours moins limpide qu'il n'y paraît.

Pardoner à autrui le mal qu'il vous a fait demeure un acte difficile mais possible, ce qui devient plus problématique est de pardonner à autrui le mal causé à ceux que nous aimons parfois plus que nous-mêmes. Se pardonner les fautes et les erreurs commises est tout aussi difficile. Nombreux sont les êtres rongés par une culpabilité réelle ou supposée à propos d'un acte anodin qui a entraîné sans le vouloir le malheur d'autrui. Enfin, si personne n'est coupable ni responsable du mal comment se débarrasser de ce sentiment d'amertume, d'injustice lorsqu'il n'y a personne à qui pardonner ? Comment pardonner à un Dieu en qui on ne croit pas ? La souffrance des libertins du XVII^{ème} siècle, comme celle de l'homme kafkaïen, est aussi celle là...

(1) Primo Levi, *Si c'est un homme (Se questo è un uomo)*, 1947, édité par Julliard, Paris, 1987 et 2002.

Si vous souhaitez réagir à cet article info@iriv.net

rive d'ailleurs - Bulgarie

Dr Anna Krasteva, professeur en Sciences politiques, directrice du Département de sciences politiques de la Nouvelle Université Bulgare, rédactrice-en-chef de la revue Southeastern Europe, publiée par Brill

Pardonner mais ne pas oublier

Comment faire face au passé se questionnent les sociétés qui sortent d'une période traumatique de leur histoire. Ivailo Ditchev, anthropologue bulgare, énumère quatre formes : pardon, vengeance, justice, amnistie. La vengeance et la justice récompensent ceux qui ont souffert, le pardon et l'amnistie effacent leur peine pour qu'une nouvelle page puisse s'ouvrir. Le pardon est personnalisé dans les deux sens, l'amnistie est le résultat de procédures et d'institutions bureaucratiques et anonymes. (1)

Que faire des collaborateurs des services secrets communistes ? Telle est la question qui a longtemps divisé la société bulgare et ses élites politiques. Au début, la mémoire était encore fraîche et les archives – intactes, mais on a préféré couvrir le passé par le silence. Ce n'est qu'à la fin de la transition démocratique qu'une loi a été votée autorisant l'ouverture des fichiers.

Le public aujourd'hui est régulièrement informé sur ces anciens collaborateurs. Il est frappant qu'ils appartiennent à tous les cercles politiques, culturels, journalistiques... Il n'y a pas un seul groupe parlementaire qui ne soit touché par ces révélations. Les collaborateurs sont présents dans tous les partis – de gauche et de droite, de mouvance libérale, conservatrice, socialiste, des partis de la majorité, ainsi que dans le parti représentant la minorité turque.

Un film documentaire illustre cette situation tragico-comique de l'élite culturelle. On est en train de tourner l'histoire de Hristo Totev, un directeur de cinéma qui avait été surveillé par les services secrets et qui a lui-même participé au scénario de sa biographie. En novembre 2008, la Commission des fichiers révèle alors l'identité des agents secrets parmi les responsables de la télévision nationale...le nom de Hristo Totev apparaît. Son histoire s'est avérée encore plus « vraie » : celui qui aurait été surveillé par des agents secrets a été lui-même collaborateur de ces mêmes services...Objet et sujet de la surveillance communiste ne font qu'un. Drame humain, drame artistique, drame déontologique : doit on continuer à tourner le film ou y renoncer ?

L'anticommunisme serait-il initié, formé et développé par les services secrets communistes ? La question naît spontanément à la lecture de la liste des collaborateurs parmi les journalistes. On découvre des noms emblématiques de journalistes connus pour leur critique féroce du communisme et ses nombreux avatars postcommunistes. Peut-on croire à l'authenticité de cette critique ? Ont-ils le droit moral de former l'opinion publique ?

Sanctionner ou pardonner ? Au début de la transition, l'un des premiers leaders de l'opposition démocratique a dû quitter la vie politique après les révélations qu'il avait faites aux services secrets. A la fin de la transition, on a découvert que le président de la République Georgi Parvanov avait lui aussi un dossier.¹ Cette révélation ne l'a pas empêché d'être reconduit dans un second mandat. La force de la sanction morale s'affaiblit.

Mémoire ou pardon ? St Augustin distingue trois formes de présent : tourné vers le passé (la mémoire), vers le futur (l'attente) et vers le présent (l'attention). Durant de longues années, le postcommunisme bulgare a préféré se tourner vers l'Union européenne, la mondialisation... Il a mis du temps avant de réaliser l'idée de Paul Ricoeur du devoir de mémoire (2). La mémoire culturelle doit être partagée tout en restant critique. Pour la mémoire politique postcommuniste, les citoyens ont le droit de savoir ceux des leaders, artistes, journalistes qui ont été intimement liés au communisme et à la police secrète. Il ne faut pas se laisser manipuler, ni non plus se venger : simplement pardonner sans rien oublier !

- (1) Dichev I. *Les institutions de l'oubli. Vengeance, justice, pardon, amnistie.*-Dans : Znepolski I. et H. Wisman. *La philosophie devant les défis des changements.* Sofia : Maison des sciences de l'homme et de la société, 1998. 180 - 192 (en bulgare).
- (2) Ricoeur P. *La mémoire politique.*- Dans : Znepolski I. et H. Wisman. *La philosophie devant les défis des changements.* Sofia : Maison des sciences de l'homme et de la société, 1998. 24 - - 40 (en bulgare)

Si vous souhaitez réagir à cet article : info@iriv.net

¹ Il avait contribué en tant qu'historien, en faisant une analyse critique d'un ouvrage, pas en dénonçant ses collègues.

Actualités de l'iriv de septembre à décembre 2008

1.1 Les interventions et les travaux de l'iriv

Un blog pour les publications de l'Iriv

Pour fêter les dix ans de ses publications (1998-2008) et célébrer la Journée Internationale du Volontariat, du 5 décembre 2008, l'Iriv a lancé un blog en novembre 2008

Pour accéder au blog: <http://irivpublications.canalblog.com>

Le projet VA2EL

Avec l'Institut national du développement local (INDL), l'Iriv a initié le projet Valoriser les Acquis des Elus locaux (VA2EL) qui associe huit partenaires dans six pays : la France (INDL, Iriv, Aric), la Grèce (AEE), l'Italie (UTGM), la Lituanie (KLMTCS) et la Pologne (Irss). Il a commencé le 1^{er} octobre 2008 et doit se terminer le 30 septembre 2010.

Pour en savoir plus sur le projet : <http://www.va2el.eu>

Le projet TIPS

Ce projet a été initié par For.com (Université télématique Guglielmo Marconi). Il associe cinq pays : l'Italie (For.com, Gruppo Pragma), l'Autriche (Auxilium), la France (Iriv), la Grèce (Hellenic Open University) et la Pologne (European Tischner University). L'Iriv dirige depuis décembre 2007 la phase "Etudes et Recherche" du projet TIPS. Une réunion plénière du consortium s'est tenue à Graz (Autriche) en octobre 2008. Bénédicte Halba a présenté le projet aux étudiants de Master 1 (Ville, Territoire, Gouvernance) de l'Université d'Evry Val d'Essonne en octobre 2008. Le rapport intermédiaire du projet a été envoyé à la Commission européenne en novembre 2008.

Pour en savoir plus sur le projet: <http://www.forcom.it/tipsproject>

Auvergne Initiatives (Ecole supérieure de Commerce) – Clermont-ferrand - 20 novembre 2008

Conférence régionale, "Bénévolat économique : mythe ou réalité ?" - Nées dans les années 80 sous l'impulsion d'une association d'entrepreneurs, soutenues par les collectivités locales, les plateformes regroupées au sein de France Initiative couvrent la totalité du territoire national. Leur mission est d'aider financièrement le créateur ou le repreneur par le biais d'un prêt d'honneur, et de l'accompagner dans la construction et la réalisation de son projet pendant les premières années de son activité. France Initiative fédère 241 plateformes avec une organisation très décentralisée.

2008 a été déclarée «Année du bénévolat économique». Ce colloque a été organisé par les plateformes fédérées au sein d'Auvergne Initiative. Bénédicte Halba a présenté le projet de l'Iriv qui s'est attaché depuis 1997 à encourager et promouvoir l'initiative bénévole par le biais de projets nationaux et européens et par ses publications.

Pour en savoir plus sur la conférence: [plaquette](#).

1.2 L'iriv dans les médias

France Inter, "Le téléphone sonne", émission d'Alain Bédouet , mardi 23 décembre 2008

Intervention de Bénédicte Halba avec les représentants de la Fondation de France, des Restos du Coeur, des Petits Frères des pauvres , du Secours Populaire.

Pour plus d'infos : <http://www.lezappingdupaf.com/article-26052824.html>

Lettre électronique du Projet TIPS numero 4, Décembre 2008

Lettre d'information sur le projet européen Leonardo da Vinci initié par FOR COM (Forcom, UTGM, Rome). Ce quatrième numéro présente la préparation de l'expérimentation du programme pilote de formation auprès des médiateurs interculturels.

Voici le quatrième numéro : [Newsletter TIPS Décembre 2008](#)

Site d'Auvergne Initiatives, Novembre 2008

A l'occasion de la Semaine du Bénévolat économique, Bénédicte Halba, est intervenue le 20 novembre 2008 à Clermont-Ferrand pour Auvergne Initiatives

Pour plus d'infos : <http://www.auvergnepro.com/Benevolat-economique-mythe-ou.html>

Site de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Clermont-Ferrand (Auvergne), Novembre 2008

A l'occasion de la Semaine du Bénévolat économique, Bénédicte Halba, est intervenue le 20 novembre 2008 à Clermont-Ferrand pour Auvergne Initiatives .

Pour plus d'infos : http://www.clermont-fd.cci.fr/actu_eco/journal/

Lettre électronique du Projet TIPS, numéro 3, Octobre 2008

Lettre d'information sur le projet européen Leonardo da Vinci initié par FOR COM (UTGM, Rome). Ce troisième numéro prépare la réunion plénière du partenariat, organisée en Autriche en Octobre 2008, proposant un bilan d'étape sur les activités réalisées depuis un an

Voici le troisième numéro : [Newsletter TIPS Octobre 2008](#)

Site Buergergesellschaft.de, septembre 2008

Site allemand destiné aux citoyens européens, qui recense depuis 2001 des organismes et des projets innovants émanant de la Société civile.

Pour plus d'infos : <http://www.buergergesellschaft.de>

Site EVC-Consultant, Septembre 2008

Site Internet hollandais présentant une sélection de projets européens - Présentation du projet VPL2

Pour plus d'infos : <http://www.evc-consult.nl/>

Site de l'association suisse AVEC, Septembre 2008

Présentation de la dernière publication de l'iriv (VAEB pour un projet professionnel, 2007)

Pour plus d'infos : <http://www.benevolat.ch>

Site du Collège des Forces canadiennes, Septembre 2008

Site canadien de la Bibliothèque des forces armées canadiennes - Présentation de la dernière publication à la Documentation française (Bénévolat et Volontariat en France et dans le

Monde, 2003).
Pour plus d'infos : <http://bib.cfc.dnd.ca/>

Site de la Revue Interrogations, Septembre 2008

Revue pluridisciplinaire des sciences de l'homme et de la société - Référence à la dernière publication parue à la Documentation française (Bénévolat et Volontariat en France et dans le Monde, 2003).

Pour plus d'infos : <http://www.revue-interrogations.org/>

Site de l'European Center, Septembre 2008

Présentation du projet LdV initié et dirigé par l'iriv VAEB pour un projet professionnel

Pour plus d'infos : <http://www.euro.centre.org/>

Calice, Septembre 2008

Site du Conseil général du Haut-Rhin - Référence à la dernière publication parue à la Documentation française (Bénévolat et Volontariat en France et dans le Monde, 2003).

Pour plus d'infos : <http://www.calice68.fr/>

Revue Banque - elibrairie, Septembre 2008

La librairie de la Banque et de la Finance . Présentation du dernier ouvrage de Bénédicte Halba publié aux éditions De Boeck (*Gestion du bénévolat et du volontariat*, 2006)

Pour plus d'infos : <http://www.revuebanquelibrairie.com/>

Bureau international de l'Édition française, Septembre 2008

Référence à la dernière publication parue à la Documentation française (Bénévolat et Volontariat en France et dans le Monde, 2003).

Pour plus d'infos : <http://www.bief.org/>

Site du CNRS-INIST, Septembre 2008

Référence à l'article sur la Validation des acquis de l'expérience bénévole publiée par Bénédicte Halba pour Centre Inffo ([projet VAEB](http://www.projet-VAEB.org/)).

Pour plus d'infos : <http://cat.inist.fr/>

Place des libraires, Septembre 2008

Présentation du dernier ouvrage de Bénédicte Halba publié aux éditions De Boeck "Gestion du bénévolat et du volontariat" (<http://universite.deboeck.com>)

Pour plus d'infos : <http://www.placedeslibraires.fr/>

les rives sont accessibles sur : <http://www.benevolat.net> ou <http://rivesdeliriv.blogspot.fr/>

contact : iriv.info@noos.fr